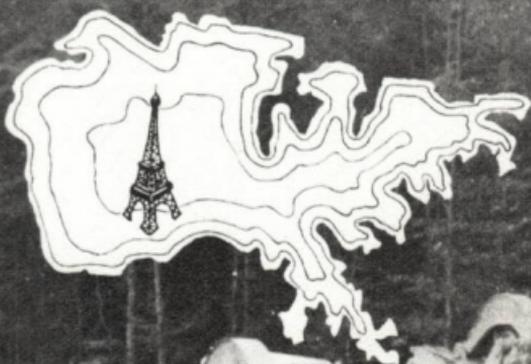


disparition et renouveau
en bocage champenois



Réservoir Marne
LAC DU DER CHANTECOQ

Le lac du Der-Chantecoq a révolutionné notre région, il convient d'en conter l'histoire.

Des étrangers à la Champagne sont arrivés un jour dans la région avec la mission de construire le réservoir Marne.

La méfiance naturelle a fait de ces gens un ennemi des habitants, alors qu'ils voulaient se consacrer à une grande œuvre constructive, afin d'assagir le fleuve pour préserver l'eau, symbole de vie.

Au commencement, il a fallu déposer nombre d'habitants de leurs terres familiales, entraînant des problèmes sociaux certains. Après quoi, ils ont construit cet aménagement, aidés par d'autres étrangers à la région.

Chacun a consacré à cette œuvre, son intelligence et sa conscience, son temps et son cœur.

L'ouvrage qui s'inscrit dans le bocage, le marque à présent d'un cachet particulier.

Ses plaies cicatrisées, le Champenois s'est empressé de baptiser le lac à sa façon, afin de l'intégrer à son univers : **Lac du DER - CHANTECOQ ou GRAND DER.** Le réservoir est son lac, sur les rives duquel il peut venir chercher le dépaysement par la rêverie, se mesurer aux éléments de façon sportive : à la voile ou sur skis, ou plus prosaïquement s'adonner à la pêche. Il cherche maintenant à attirer d'autres étrangers : les touristes. Le bilan est positif, les chiffres sont vains à côté de la splendeur de cette masse d'eau qui allie l'utile à l'agréable.

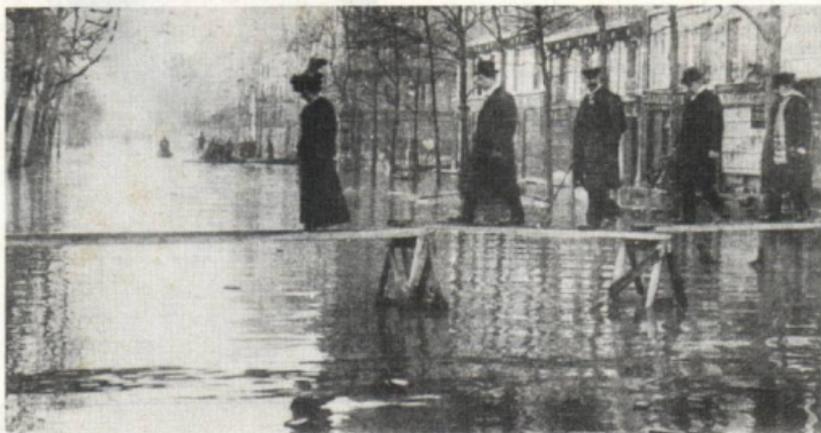
Il faut à présent être vigilant afin de conserver intact ce nouvel équilibre et éviter de le laisser attaquer dans un esprit lucratif, empêcher un urbanisme désordonné, et interdire que quelques-uns accaparent ce trésor au détriment de la majorité pour en faire un objet de consommation.

Heureusement, des Associations locales telles que l'**Association Touristique des Amis du Lac** de Ste Marie du Lac et l'**Association Culturelle et Touristique du Der-Chantecoq** de Giffaumont participent activement à cette sauvegarde.

M. PICHON,
Ingénieur de la Ville de Paris.

Cette plaquette a été éditée par l'Association touristique des Amis du Lac à Ste Marie du Lac et l'Association Culturelle et Touristique du Der-Chantecoq à Giffaumont.

A L'HEURE DES CHOIX



Inondations de 1910 à Paris

La Marne sort parfois de son lit et répand sur ses rives un limon bienfaisant qui a créé le Perthois fertile. C'est pourquoi nos lointains aïeux avaient appelé la rivière : **Marne**, c'est à dire « Matrona », mère nourricière. Mais la Marne comme l'Yonne se jettent dans la Seine. Les eaux de toutes ces rivières provoquent des crues d'hiver pouvant devenir désastreuses. Des inondations mémorables se sont produites en 1910, 1924, 1945 et 1955, où à Saint-Dizier, la Marne chariait 460 m³ seconde et élevait son niveau de 5 m.

En été, inversement, ses étiages très bas sont néfastes à la navigation, à l'hygiène, et à l'alimentation en eau potable des riverains.

À la suite des inondations de 1924, le département de la Seine s'emploie à régulariser les flots de la Seine dans la traversée de la région parisienne. Un programme général de régularisation est tracé, et prévu en deux étapes :

Première étape : Quatre réservoirs sont construits et mis en service.

— **Le Crescent** en 1932 sur la Cure et le Chaux (14,6 millions de m³).

— **Le Bois de Chaumeçon** en 1933 sur le Chaux (19,2 millions de m³).

— **Le Champaubert aux Bois** en 1938 sur la Blaise (23,5 millions de m³).

— **Le Pannessière-Chaumard** en 1949 sur l'Yonne (82,5 millions de m³).

Ces ouvrages offrent déjà une capacité de 140 millions de m³ environ.

L'ancien réservoir de Champaubert nous intéresse spécialement. Il est un premier stade à la réalisation du Grand Der, s'étendant sur 450 hectares. Il a nécessité la création d'une seule digue, haute de 13,20 m, qui fut la première à être construite en terre. Par la suite, elle sera percée afin de pouvoir faire transiter par cette brèche les eaux vers le nouveau bassin.

Deuxième étape : Les inondations de 1955 ont montré qu'il était urgent de réaliser la seconde étape. Elle comporte plusieurs ouvrages nettement plus importants qui utilisent les eaux dérivées de la Seine, de la Marne et enfin de l'Aube.

— **Le réservoir Seine**, dit « Lac de la Forêt d'Orient », est terminé en 1966. Il a une capacité de 205 millions de m³ et couvre 2 300 ha.

— **Le réservoir Aube**, sur l'Aube, actuellement en projet, contiendra 175 millions de m³.

— **Le réservoir Dun-les-Plages**, sur la Cure, est également en projet.

— **Le réservoir Marne** appelé aussi « Lac du Der-Chantecoq », d'une capacité de 350 millions de m³, et couvrant 4 800 ha, a été inauguré en 1974. Sa superficie est supérieure à celle du lac du Bourget. Il se situe aussitôt après les étangs d'Hourtin (6 000 ha) et de Cazeaux

L'EXPROPRIATION

TROIS VILLAGES DISPARUS POUR LE LAC



Les eaux du lac viennent d'apporter jusqu'au pied de la digue un vieux piquet de clôture, auquel tient encore un bout de barbelé rouillé. Un piquet d'acacia, fendu et appointi par la main de l'homme, un bout de barbelé cloué par la main de l'homme, l'homme du bocage.

Un Champenois à la rude écorce, M. Chollier, peut-être, maire de Nuisement, dressé devant son église, les bras en croix pour barrer la route à l'envahisseur en déclarant aux journalistes : « *Ils ne passeront pas !* »

Ou, Alphonse Péronne, le doyen de Chantecoq qui criait :

« Ma canne ne sera pas trop dure pour leur caresser les reins ! »

En regardant danser sur la vague ce vieux piquet d'acacia et ce morceau de barbelé, j'ai pensé à Verdun. C'étaient bien les mêmes hommes, avec la même détermination farouche et le même refus. Mais l'adversaire n'était plus le même : Poussés au combat par l'ancestral instinct de conservation, c'est à une hydre qu'ils s'attaquaient cette fois. Combat inégal, perdu d'avance, contre un adversaire insaisissable dans sa complexité : ministères, promoteurs, bureaux d'études, géologues, services des Domaines, Ponts et Chaussées, préfetures, géomètres, entrepreneurs, politiciens même, avec leurs ordinateurs, leurs scrappers, leurs bulldozers, leurs camions, leurs calculs et tous leurs dossiers techniques.

Et derrière tout cela, des millions de Parisiens qui se plaignaient d'avoir trop d'eau en hiver et pas assez en été... et les riverains d'amont à qui ont n'avait jamais demandé d'apporter ici toute l'eau de « leur » Marne.

A peine ont-ils connaissance des principales dispositions de l'avant-projet du Conseil Général de la Seine, les Maires de Giffaumont, Champaubert aux Bois, Chan-

tecoq, Nuisement aux Bois, Les Grandes Côtes, Arrigny, Ecollement et Larzicourt se rencontrent à la mairie de Nuisement le 2 février 1952. Ils contractaient avec le seul moyen dont ils disposent, une lettre qui manifeste leur refus au projet d'inondation de leur territoire. Ils ne sont pas techniciens, mais connaissent à fond le Bocage qu'ils ont à cœur de défendre : « Que se passera-t-il si une seconde crue de la Marne survient quand le futur réservoir sera rempli ? » Les parlementaires de la Marne, alertés, apportent tous par lettre leur soutien aux maires des communes intéressées. Le combat de défense est maintenant lancé : une première pétition est signée en novembre 1952 par tous les habitants, puis une seconde demandant l'étude d'autres projets qui sauveraient les trois villages menacés, puis une troisième, le 22 janvier 1953, demandant à l'administration de faire connaître officiellement quel est le projet retenu. Par lettre en date du 23 avril 1953, M. André Morice, ministre des Travaux Publics, des Transports et du Commerce, répond que le projet est en cours d'examen, que sa mise au point et les enquêtes nécessaires demanderont un temps assez long, et qu'il est prématuré pour les habitants d'arrêter l'entretien et l'exploitation normaux de leurs biens. En fin d'année 1953, avec la constitution d'un **Comité de Vigilance du Bocage**, c'est la guerre froide entre les habitants et les représentants de la ville de Paris. • *Nous vous enver-*



rons les C.R.S. ! » menace un ingénieur. « Nous ferons sauter les bulldozers ! » réplique le président du Comité de Vigilance. La lutte se poursuit, sourde, implacable, pendant plusieurs années. Le 14 février 1964, est déclarée au Journal Officiel, « l'Association pour la protection du Bocage Champenois et des communes environnantes ». Elle émettra des protestations, qui resteront sans effets, et s'intéressera au sort des expropriés, pour cesser ses activités dès que sera connue la décision irrévocable d'implantation du réservoir. C'est en vain qu'elle aura tenté de faire adopter un contre-projet, consistant en trois réservoirs reliés par un canal de jonction, qui aurait épargné les trois villages de Nuisement, Champaubert et Chantecoq, les obstacles techniques, longueur et hauteur des digues notamment, étaient, paraît-il, trop considérables.

On est ainsi arrivé à l'expropriation.

C'est là où se situe le drame pour les gens de chez nous, surtout pour les anciens.

Un drame qui mérite un instant de recueillement de la part de ceux qui liront ces lignes. L'expropriation est toujours dite « d'utilité publique » : le malheur est que l'utilité publique n'est jamais pleinement évidente que pour ceux qui la décrètent. C'est un drame que l'on ne peut comprendre que si on l'a vécu

du côté de celui qui se trouve un jour mis à la porte d'un chez-lui que plusieurs générations des siens ont construit, à coup de sueur, d'économie, et parfois de privations.

On dira bien sûr que l'expropriation ne peut être assimilée à un vol, et qu'il y a des compensations. Mais chez nous il y a des choses qui ne se monnaient pas. Nous sommes tels que nous sommes. On ne convertit pas la fidélité à un sol et l'amour du pays natal en poignée de billets de banque. Il est peut-être bon de le savoir à Paris, pour éviter de blesser des hommes.

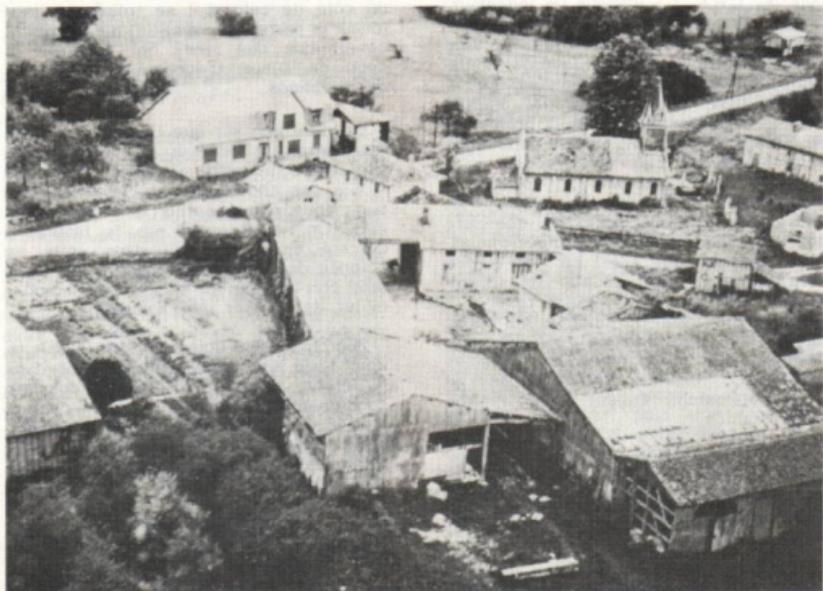
Pour une superficie totale de 5 503 ha, dont 1 535 en Haute-Marne et 3 968 dans la Marne, il faut instruire 749 dossiers concernant les terrains et tenir compte de 145 immeubles occupés par 300 habitants. Les enquêtes parcellaires sont effectuées de septembre à décembre 1966 et les ordonnances d'expropriation sont rendues en mai 1967 pour la Marne et en septembre pour la Haute-Marne. C'est la ville de Paris qui est devenue propriétaire, et les travaux débutent en avril 1968. En plus des trois villages condamnés à disparaître, vingt-six communes sont amputées.

Ce qu'était l'aspect des villages disparus du Bocage est admirablement décrit par ce poème qui exprime profondément l'ambiance du terroir :

Voici venir l'hiver sur les prés résignés

*Que désertent bientôt les troupeaux aux poils rudes
Sur les champs délaissés, aux labours imprégnés
D'interminables pluies et que l'argile exsude
On voit monter dans l'air la fumée des grands feux
Que font les bûcherons à l'abri des clairières ;
Se poser en planant, la buse, sur un pieu,
Immobile au dessus de l'eau d'une marnière.
On voit dans la prairie un cheval au pas lent
Brouter paisiblement le peu d'herbe qui reste.
On voit les arbres nus que le vent turbulent
Impitoyablement depuis des jours moleste.
On voit les peupliers aux branches efflanquées
Où le gui s'agglutine en touffes parasites.
On voit dans les layons les chasseurs embusqués
Qui espèrent sortir un gros lièvre du gîte.
On voit la vieille ferme et ses nombreux détours
Ses tas de bois croulants, ses charrues automnales.
On voit la boue collante à l'entrée de la cour
La volaille épargnée des fêtes familiales.
Voici venir l'hiver sur la plaine du Der.
Sous le ciel moutonneux qui peu à peu grisonne
La crête des forêts à l'horizon se perd ;
Le reflet du soleil dans le lac qui frissonne
S'allonge et s'élargit irrémédiablement.
La barque de pêcheurs en ombre se dessine.
L'église abandonnée, modeste monument
Où ne sonneront plus ni vêpres, ni matines
Tend au ciel son clocher couvert d'ardoises bleues ;
Et la nuit champenoise efface ses murailles,
Couvre de son manteau les restes du Saint Lieu
Qui s'endort chaque soir au milieu des broussailles.*





CHANTECOQ



Village de pur style champenois, avec ses maisons à pans de bois habillées de terre, comptait 57 habitants en 1964, répartis en 17 foyers dont 7 agriculteurs et 10 ouvriers. Il a donné tout de lui-même pour la réalisation de ce lac car ses 281 hectares ont été immergés en totalité. Le dernier maire a élevé un petit monument du souvenir sur l'« Ile de Chantecoq » appelé actuellement « Ile aux moutons ». Le Syndicat Mixte a choisi

pour désigner le Réservoir Marne, le nom de « Lac du Der-Chantecoq », attention qui n'a pu que toucher les anciens habitants du village.

Son église de briques rouges de 1868 a été démolie mais sa cloche, transportée à l'église Rome St Charles de Vitry le François, sonne toujours pour les fidèles et maintient pour tous le souvenir du bocage.



CHAMPAUBERT AUX BOIS

Construit dans une cuvette, sa population atteignant autrefois 600 habitants n'en comptait plus que 181 en 1964, après la réalisation du premier lac, vivant en 45 foyers dont 9 agriculteurs. Sur les 1220 hectares du finage, les 65 % de terres ont été expropriées et les 541 ha restant ont été rattachés à Braucourt. La dernière messe y a été célébrée le 14 septembre 1969 en présence de 500 personnes, presque cent ans après l'inauguration de l'église. Le maire, durant 18 jours a assisté à l'exhumation de 231 corps qui ont été ramenés à Giffaumont, village auquel Champaubert est rattaché. Outre le souvenir, il ne reste plus aujourd'hui que le gros œuvre de l'église qui dominait le village. Elle est là, encore debout, mais bien mutilée. Lorsque le Der se mettra en colère, les vagues viendront se briser sur le porche, c'est pourquoi on a fait des travaux très importants pour la protéger, et il est souhaitable que les mesures prises se révèlent efficaces, car elle est comme une sentinelle qui surveille les immensités du plan d'eau.

Comme pour Chantecoq, les deux petites cloches sonnent aujourd'hui à l'église Rome St Charles de Vitry le François. La grosse cloche a été refondue pour couler les deux petites des chapelles-souvenir au cimetière de Giffaumont.





NUISEMENT AUX BOIS



Le troisième village englouti avait en 1964, 64 habitants répartis en 15 foyers dont 6 agriculteurs. La superficie du territoire était de 837 ha, les 96 % des terres ont été expropriées. Les 30 ha qui restent sont rattachés à Ste Marie du Lac, avec qui le village a fusionné. On y a également transféré son cimetière, sa fameuse église à pans de bois, et sa maison du forgeron. Les terres de Nuisement étaient réputées pour leurs vignes.

En plus de ces trois villages totalement engloutis, n'oublions pas les mutilations subies par les 26 communes concernées, en particulier :

Giffaumont la commune la plus touchée après les villages disparus puisqu'elle perd les 64 % de ses terres.

Les Grandes Côtes (Ste Marie du Lac) dont les 60 % des terres sont expropriées.

Eclaron où les 35 % du finage ont disparu.

Arrigny qui se voit amputé des 18 % de ses terres.

Larzicourt à qui l'on a pris les 12,5 % de ses champs.

ASSOCIATION DU SOUVENIR

Les hommes du Bocage ont perdu le combat auquel les nécessités du monde moderne les avaient contraints. Il ne fallait pas que tout fut fini pour autant. En 1968, une association de 75 membres s'est constituée pour la conservation et le souvenir des communes de Nuisement, Chantecoq, et Champaubert. Ses adhérents se sont mis à l'ouvrage - parce que c'est le propre des Champenois de ne jamais s'avouer vaincus - pour sauver l'église de Champaubert, le mobilier des églises et des communes, pour créer les deux chapelles souvenir au cimetière de regroupement de Giffaumont et maintenir le souvenir des noms des trois villages. La ville de Paris a pris à sa charge les frais d'édification de ces chapelles construites avec les matériaux provenant des églises vouées à la démolition. Quant à l'église à pans de bois de Nuisement, elle a acquis une célébrité qu'on n'aurait jamais soupçonnée. Grâce aux multiples démarches qui furent faites, elle a été soigneusement démontée puis reconstruite en terre ferme à Ste Marie du Lac, alors qu'elle aurait pu l'être aux Etats Unis si l'on avait accepté les propositions d'un Américain qui voulait s'en rendre acquéreur... La Préfecture de la Seine a pris à sa charge une

dépense de 230 000 francs et le Conseil Général de la Marne 70 000. Elle a été inaugurée le 12 septembre 1971. Comme elle ne pouvait, à elle seule, recréer le passé, on a décidé de lui donner une compagne, et on a choisi pour ce faire la maison du forgeron. Après avoir marqué un à un tous les bois avant de les démonter, on l'a transférée en 1971 près de l'église.

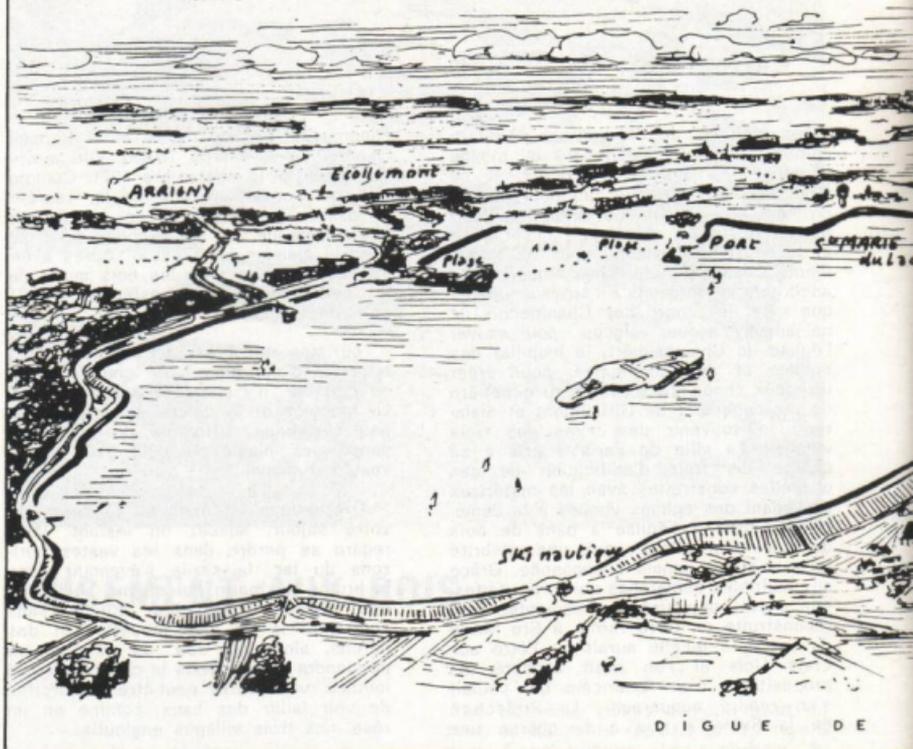
Touristes qui lirez ces lignes parfois teintées d'amertume, n'y cherchez pas de rancœur, n'y cherchez pas de colère. La rancœur et la colère se sont peu à peu évanouies. L'Homme du Bocage a pansé ses plaies, l'espoir d'un renouveau est arrivé.

Arrêtez-vous un moment au cours de votre séjour, laissez un instant votre regard se perdre dans les vastes horizons du lac, laissez-le s'évanouir dans la brume du matin qui stagne au-dessus des roseaux, laissez-le suivre sans contrainte le vol des mouettes et des hérons, alors qui sait, au moment où parviendra jusqu'à vous le chant d'un coq lointain, vous aurez peut-être la surprise de voir jaillir des eaux, comme en un rêve, nos trois villages engloutis...



RESTITUTION EN
MARNE

BASSIN NAUTIQUE NORD-OUEST



LE RÉSERVOIR

La terre est plus nue qu'aux tous premiers jours de la vie : le projet peut devenir réalité.

Les bureaux du département de la Seine s'établissent alors à Eclaron et ses techniciens se mettent à l'œuvre en 1968.

De nombreuses entreprises ont participé à la réalisation des ouvrages :

- 5 bureaux d'études,
- 2 entreprises de reconnaissance,
- 3 à la prise d'eau,
- 7 au canal d'aménée,
- 12 au réservoir.

Réalisant les terrassements, bétonnages, revêtements divers.
2 pour les équipements mécaniques et hydrauliques.

Déplacement de terre et matériaux utilisés :

- Déblais 11 millions de m³,
- Remblais compacté (digues et routes) 6 millions de m³,

Sables et graviers (pour filtres)

- 600 000 m³,
- Revêtements bétonnés 600 000 m²,
- Revêtements bitumeux 350 000 m²,
- Béton d'ouvrage 60 000 m³.

Ouvrages :

- 14 ponts,
- 25 km de routes nouvelles,
- 14 km de ligne téléphonique,
- Déviations de la ligne électrique Creney-St-Dizier.

Matériel employé :

L'ensemble des travaux a nécessité l'emploi d'un matériel considérable : engins de terrassement et de transport, centrale de bétonnage, engins spéciaux pour l'épandage du béton et des enrobés de bitume.

Les travaux ont occupé jusqu'à 800 personnes.

Pour faire une digue, de mai à octobre, 1972, alors que deux postes se relayaient, on pouvait dénombrer :

PRESQU'ÎLE DE LA
CORNÉE DU DER

SAINT-DIZIER

PRISE D'EAU
EN MARNE



18 scrappers de 480 cv transportant chacun 35 m³ d'argile.

3 compacteurs pour tasser les terres, 8 bulldozers. Des Covercrop pour couper l'argile.

1 bull Komatsu avec chenille à plateau (ordinairement utilisé dans les rizières).

LA PRISE D'EAU

Les eaux de la Marne sont prises en amont de St Dizier, au Clos Mortier. L'ouvrage réalisé entre 1966 et 1970 est situé dans du calcaire Portlandien Jurassique.

Pour que le niveau de ce plan d'eau n'inonde pas les abords, les rives amont de la Marne sont endiguées sur 1,300 km.

Un barrage mobile en travers de la Marne permet de relever le niveau d'eau jusqu'au seuil d'entrée du canal d'aménée. Il se compose de 3 passes de 10 m

de large. Des vannes de 7 mètres de haut permettent de définir le niveau voulu du plan d'eau. Le seuil de cet ouvrage est à la cote 139,70, correspondant au maximum du niveau du lac.

Un vannage de garde à l'entrée du canal assure l'isolement éventuel du réservoir. Il se compose de deux vannes de 8,40 m de large et de 6,80 m de haut, doublées par des batardeaux de sécurité. La pression de l'eau y est de 260 tonnes par vanne.

Un poste de contrôle rassemble toutes les commandes des vannes de rivière et d'entrée du canal.

Une grille et un dégrilleur évitent aux eaux d'entraîner dans le canal les troncs d'arbres, branches et corps flottants.

Les services techniques de la ville de Paris précisent que la plus grosse gêne d'exploitation lors de la première grande crue de 1974 était dûs à l'apport de ces corps flottants.

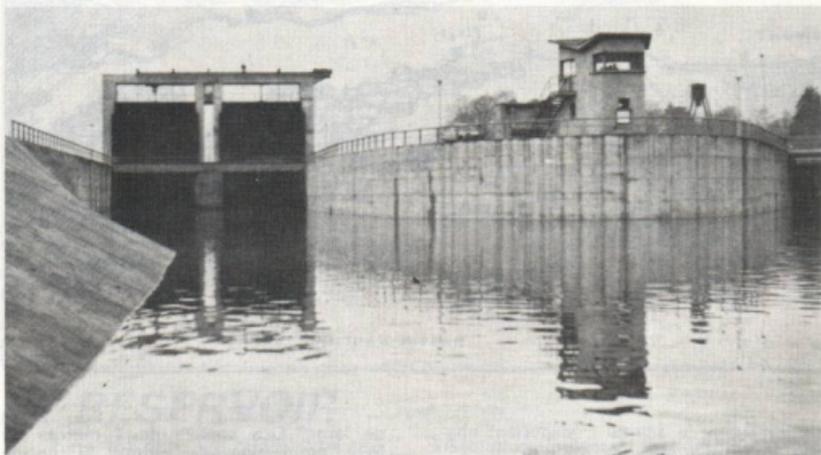
• Nous avons dû faire appel à l'utilisation de deux pelles hydrauliques et trois camions pour enlever, non seulement une centaine de stères de bois, mais des arbres entiers, etc. •

(En 1975, 300 m³ de bois ont été dégrillés en une nuit).

LE CANAL D'AMENE

Réalisé entre 1969 et 1973, ce canal de 12 km de long conduit par gravité les eaux vers le réservoir. Sa pente est de 0,35 à 0,57 cm au km. Sa profondeur est de 7 m. Sa petite base varie de 6 m à 11 m, la grande atteint 40 m. Il est calculé pour un débit maximal de 375 m³ seconde.

Dans les secteurs en surélévation, il est bordé de deux digues en argile compactée. L'intérieur est revêtu d'un lit de gravier de 30 cm qui constitue



un filtre et d'un dallage de béton de 15 cm qui réalise l'étanchéité. Séparé en éléments de 30 m² au maximum afin d'éviter les fissures en période de retrait, ses joints sont emplis d'asphalte.

Pour réaliser ce revêtement, des engins particuliers ont été utilisés : deux machines SGME réalisant 1400 m² et une machine DINGLER épandant 4 800 m² par jour.

Après 3 km, sur le territoire de Valcourt, un vannage est aménagé pour ne pas rompre l'équilibre de la nappe phréatique. Il se compose de deux passes de 11 m de large équipées de vannes et maintient le niveau de 3 m au-dessus du radier.

Le canal enjambe la vallée de la Blaise à l'Ouest d'Eclaron. Il a nécessité la construction de sept ponts routiers d'un pont ferroviaire et des dizaines de gales et siphons.

Au cours des travaux un paléontologue bragard découvre en 1971 des ossements fossilisés de grande taille dans le Barémien supérieur. Les travaux sont suspendus pendant trois semaines et l'on met à jour le squelette entier d'un iguanodon, à l'exception de la tête. (Une dent de crocodile trouvée aux alentours laisse supposer la raison de cette disparition). Tous les os sont alors entourés de bandages de plâtre et expédiés au Musée de Nancy. Cet iguanodon mesure 10 m de long. Il fait partie des reptiles dinosauriens qui ont vécu à la fin de l'ère secondaire, il y a 110 millions d'années. Dressé sur ses pattes arrières, l'animal devait être assez impressionnant.

DEVERSOIR D'EXTREMITÉ

Il barre le canal avec ses sept portes de 7,15 m de large chacune et laisse

passer le courant par des portes pendulaires qui se referment ensuite pour éviter le reflux. Toutefois, des verins pneumatiques freinent le mouvement des vannes évitant les phénomènes oscillatoires.

C'est en février 1974 que la première vague déferle en raz de marée dans le canal pour une mise en eau partielle, la cote maximale étant atteinte l'année suivante.

ETUDE DU SOL

En 1964, l'étude de la stabilité des sols a été effectuée par MECASOL, avec des sondages dépassant 60 m. Un sondage à Moeslains par exemple, révèle les couches géologiques suivantes : 3 m de limon argileux, 30 m de marne grise et d'argile du Gault, 10 m de sable vert, 10 m de sable blanc et 10 m d'argile.

La hauteur moyenne des eaux dans le Réservoir est de 7,30 m, mais les fonds atteignent 15 à 20 m. (ceci nécessitera pour les plongeurs sous-marins et les sauveteurs, l'utilisation de bouteilles de plongée à partir de 7 mètres).

PREPARATION DU TERRAIN

Toute la forêt a dû être déboisée et dessouchée, soit les 25 % de la superficie. Les maisons ont été démontées et brûlées et tout ce qui pouvait flotter a été enterré. Il reste toutefois le **chêne St Jacques** de 6 m de tour qui a le pied dans l'eau au mois de juin. Une île de 60 ha subsiste sur le territoire de Giffaumont et s'appelle « **Île de Chantecoq** » pour perpétuer le nom de ce village complètement disparu.

Des tranchées de communication sont creusées pour la vidange des bas

de base avec clé et 20 m de haut. Elle a nécessité 2,2 millions de m³ d'argile, soit 4 millions de tonnes. Des filtres sont inclus dans l'argile pour éliminer les infiltrations d'eau.

Le versant intérieur est enroché à la base avec une pierre dure extraite à Magneux, près de Wassy. Une couche de béton bitumineux recouvre la pente. Celui-ci est poreux pour maintenir l'humidification de l'argile et repose sur un filtre de gravier. Le profil est de 2,5/l à 4/l.

La pente extérieure est habillée de terre végétale et engazonnée, ce qui représente une superficie de 60 ha de gazon à faucher. Des cantonniers s'y emploient en plus des autres travaux de surveillance.

Le sommet de 5 m de large est bordé de brises lames situés 3 m au-dessus du niveau maximum.



fonds. Au laboratoire de Chatoux, une étude sur modèle réduit au 1/50^e a été effectuée pour observer la force des vagues, l'érosion et l'ensablement. Les vents dominants d'Ouest en Est dirigent les vagues surtout vers les côtes naturelles, les digues s'étendant au Nord-Ouest et au Sud. Les vagues peuvent avoir des creux de 1,50 m à 2 m en période de grande tempête.

LES DIGUES

La cuvette naturelle est complétée par huit digues de clôture totalisant 18,200 km. Le volume total est de 3,8 millions de m³.

Ces digues-poids sont réalisées en limon argileux du Gault prélevé à l'intérieur de la cuvette. Cette glaise compactée a une densité de 2,2 (béton : 2,5). La plus grande protège le village de Giffaumont, elle a 3 km de long, 130 m

Les deux digues de cloisonnement des bassins nautiques sont interdites aux piétons, mais on peut se promener sur les chemins de service des digues de clôture. Une route sur digue, goudronnée, permet la circulation automobile sur 1800 m entre Arrigny et Châtillon sur Broué et offre une vue panoramique sur le plan d'eau.

SERVICE DE SECURITE DES BARRAGES

Un contrôle permanent est exercé. 360 cellules de tassement (boîtes contenant du gaz et du liquide) s'échelonnent tout au long des digues et sont vérifiées trois fois par mois (La Grande Digue s'est tassée de 0,80 m pendant sa période de construction).

Une centaine de cellules de pression interstitielles, immergées dans les di-

gues indiquant l'humidité sont en communication avec des appareils de mesure.

Des piezomètres mesurent le niveau de la nappe phréatique.

D'autres cellules mesurent la pression de la terre.

Des taquets plantés tous les 150 m le long des digues permettent des mesures de nivellement de crête par visée théodolite et contrôlent ainsi le déplacement latéral éventuel des digues dépassant 5 m de hauteur.

RESTITUTION

Les ouvrages de sortie commencent par le canal immergé qui assure l'acheminement de tout le bassin vers la tour de prise d'eau, dans laquelle se trouvent les vannes commandées électriquement. (Elles peuvent être manœuvrées manuellement en cas de panne). La grille d'entrée a 107 m² de surface. L'eau s'engage alors dans deux tunnels qui traversent la digue. A la sortie, une cheminée de 22,50 m de diamètre et 13,40 m de profondeur dissipe l'énergie, car la chute est de 9,20 m. Un canal de 3,4 km rejoint la Marne à l'Ouest d'Arrigny, avec une pente de 0,15 cm au km. Le débit normal du canal est de 50 m³ seconde, mais peut aller jusqu'à 245 m³ seconde en vidange de sécurité. En période estivale, la restitution est de 3 à 4 millions de m³ par jour et pendant ce temps, le niveau du lac baisse de 5 à 6 cm par jour.

L'eau de la Marne et de la Blaise, emmagasinée pendant l'hiver et le printemps peut maintenant être redonnée, son apport sera bienfaisant. C'est le 2 juillet 1974 que M. Robert GALLEY, ministre de l'Équipement a inauguré le Réservoir Marne en ouvrant les vannes pour restituer l'eau.

Le coût de l'opération estimé en 1968 à 19 milliards, s'élève à 30 milliards d'af; ce qui fait évaluer le m³ d'eau à 87 centimes. Il est vrai que le département de la Seine bénéficie de 45 % de subventions de l'État.

Étudié avant la crise de l'énergie, l'ouvrage ne comporte pas de turbine hydro-électrique (alors que d'autres réservoirs en possèdent), il se perd ainsi, au moment de la restitution l'équivalent de 10 tonnes de fuel par jour. Mais cette usine n'aurait pas été fonctionnelle, car les besoins d'électricité plus grands en hiver ne coïncideraient pas avec la restitution qui a lieu en été.

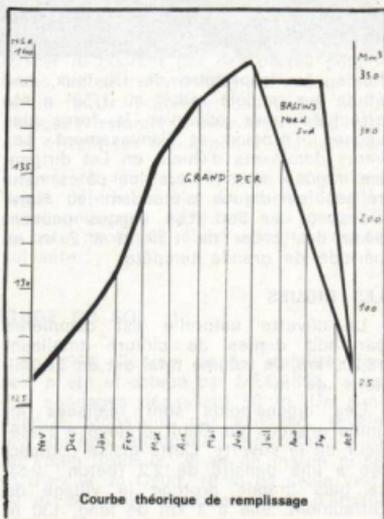
EXPLOITATION

Le réservoir étant un organe régulateur, la consigne d'exploitation (donnée de Paris) comporte :

Une période de prélèvement de novembre à juin, lors des crues d'hiver. Le

réservoir permettra de prélever en Marne les 2/3 environ du débit maximum connu à St Dizier. Soit un maximal de 375 m³ seconde (33 m³ seconde en Blaise) tout en veillant à laisser en Marne un débit minimum de 5 m³ seconde et un débit maximum, variable suivant les mois, de 80 à 140 m³ seconde. L'eau met 40 minutes pour franchir les 12 km de canal. Cette action protégera contre les inondations St Dizier et toutes les agglomérations situées en aval de la prise d'eau. Après chaque grosse crue, des lâchures seront faites si le taux de remplissage est trop abondant par rapport au programme.

Période de restitution de juillet à octobre, lors des étiages d'été dûs au pompage et à la sécheresse. Le réservoir pourra fournir en moyenne 3 millions de m³ par jour et en période exceptionnelle, 4 millions. Le débit de la Seine, dans le bief de Paris, arrive à descendre actuellement à moins de 1 million de m³. L'apport du réservoir Marne permettra d'améliorer considérablement l'assainissement et l'alimentation en eau des villes riveraines de la Marne et de l'agglomération parisienne. Notons que ce sont les usines qui consomment le plus d'eau. En 1980, Paris aura besoin de 4 millions de m³ par jour. Il faut d'ici là trouver 1 million supplémentaire. Ces lâchures facilitent également la navigation sur la Marne et la Seine. L'eau du réservoir met 15 jours pour aller à Paris. En vidange annuelle normale, après avoir vidé en fin de saison les deux bassins nautiques, il ne restera que 25 millions de m³ dans le réservoir. Ce n'est que tous les 10 ans que la vidange sera totale pour faciliter la révision de tous les ouvrages.





Pour assurer l'exploitation, une circonscription d'entretien est créé à Eclaron. Elle est dirigée par un ingénieur des services techniques assisté de trois ingénieurs des travaux et 31 cantonniers et

cantonniers-barragistes dont 11 sont logés à proximité des principaux ouvrages et chargés de leur surveillance, de l'entretien et des manœuvres à effectuer.



UN LAC ACCUEILLANT



VOCATION TOURISTIQUE

L'aménagement touristique se réalise par la volonté des organismes concernés : Départements de la Marne et de la Haute-Marne, Office National des Forêts, Préfecture de la Seine. Il fera de notre région un pôle d'attraction susceptible d'attirer 100 000 personnes en pleine période, lorsque les équipements prévus auront été réalisés. L'eau et la forêt sont des atouts majeurs. Devant cet univers inaccoutumé, un touriste s'est écrié : « *C'est la mer, sans être la mer !* ». Une telle étendue d'eau est déjà devenue le paradis des pêcheurs et un eden des amateurs de voile et de ski nautique.

SYNDICAT MIXTE

Mais il a fallu instituer un organisme pour créer les infrastructures indispensables. L'aménagement touristique de ce vaste plan d'eau artificiel est long et coûteux. Les nombreux travaux ont été entrepris depuis 1973 par le « **Syndicat Mixte pour l'aménagement touristique du lac** ». Il est interdépartemental : Marne, Haute-Marne, et Aube. Ce syndicat a élaboré des plans d'utilisation des sols et d'équipement des sites. Les crédits devront s'échelonner sur plusieurs années. Une convention a été conclue le 22 avril 1974 entre le Syndicat Mixte et l'Institution Interdépartementale des Barrages réservoirs du bassin de la Seine. Elle a pour objet l'aménagement et l'exploitation d'installations touristiques et sportives tant sur le plan d'eau du réservoir que sur ses abords, à l'exclusion des digues et des canaux d'amenée et de restitution. Elle tient également

à faire le maximum pour allier le souvenir du passé à tout ce qui sera créé de nouveau.

Signalons seulement les infrastructures qui feront du réservoir un site agréable et où les loisirs seront possibles :

- des châteaux d'eau panoramiques à Giffaumont et Ste Marie du Lac.
- Deux bassins à niveau constant réalisés grâce à deux digues de cloisonnement submersibles.

- A Ecollement, un bassin de 160 ha créé par une digue de 1 200 mètres.

- A Giffaumont, une digue de 800 m qui permet de créer un bassin d'aviron de 2 200 mètres.

- Deux jetées formant des ports artificiels à la presqu'île de Nemours et à Ecollement pour protéger les embarcations.

- Trente hectares de plages en six emplacements autour du lac.

- A Giffaumont, un office d'information.

- A Ste Marie du Lac, un ensemble de maisons de style en pans de bois regroupées pour des activités culturelles : Eglise de Nuisement, Maison du Forgeron, Grange des Machelignots.

HABITAT RURAL

Les villages du Bocage Champenois qui entourent le Lac du Der présentent un grand attrait par le charme des constructions traditionnelles en pans de bois. Elles s'inscrivent dans un paysage de bocage agrémenté d'étangs et de forêts. Depuis longtemps à l'abandon, ces maisons commencent à être restaurées et mises en valeur grâce à l'action persévérante de l'« **Aménagement Rural** » qui a étudié dans son atelier 30 villages du

Bocage. Le Ministère de l'Agriculture a édité un dépliant qui donne des conseils pour leur restauration. Des subventions encouragent les propriétaires. Il est vrai que les goûts sont partagés, que les tendances sont diverses. Après des essais, on réalise enfin l'harmonie.

Après les premières restaurations, la population s'est aperçue que les maisons champenoises étaient jolies, elle s'est alors mise au travail. Pour les gros travaux, on s'adresse aux spécialistes, mais la finition est parfois confiée aux doigts délicats des propriétaires eux-mêmes.

Les villages les plus caractéristiques sont :

Outines, dans la Marne, qui offre au visiteur 120 mètres discontinus de pans de bois, **Puellemontier**, en Haute-Marne, et **Lentilles** dans l'Aube.

Mais on peut se promener dans tous les villages qui possèdent encore plus de la moitié de maisons anciennes, de **St Rémy en Bouzement** à **Eclaron**, de **Giffaumont** à **Chavanges** et de **Montier en Der** à **Outines**.

L'art religieux champenois connaît aussi un renouveau : les églises de **Châtillon sur Broué**, **Bailly le Franc**, **Outines**, **Drosnay** sont toutes en bois. Mais la plus remarquable est l'église de **Lentilles** dont les fausses voûtes en plâtre ont été abattues pour laisser apparaître le plafond et dégager la merveilleuse charpente. A l'extérieur, on remarque son clocher et son portail en arsiens (écaillés de bois de chataignier).

Promeneurs, sportifs ou simples amis de la nature, il fait bon vivre des heures de dépaysement sur les berges du lac.

Il faut encore évoquer la faune et la flore qui enthousiasment tous ceux qui savent faire silence et s'émerveiller devant la variété de la nature. En plus des poissons, un nombre incalculable d'oiseaux nicheurs et de migrateurs aiment, comme nous, ce plan d'eau et viennent y faire escale pour refaire leurs forces au cours de leurs longues migrations de la mer du Nord à la Camargue ou plus loin encore. (Hérons - mouettes - colverts, etc...) sans oublier les mammifères aquatiques castors et ragondins.

Chacun, suivant son tempérament ou sa sensibilité, se laisse séduire par le charme du Der, que ce soit à l'heure des brumes du matin, aux chaudes heures du soleil de midi, ou aux courtes minutes pendant lesquelles le soleil rejoint l'horizon, minutes colorées et émouvantes.

Amputé de trois de ses villages, quel est l'avenir du Bocage Champenois ? C'est une mort pour une résurrection, ce n'est pas un crépuscule, mais une aube. Il ne renaitra pas mutilé mais régénéré.

Que nous soyons hésitants entre le regret ou l'espoir, laissons Gilbert Leclert exprimer sa foi en l'avenir :

*Du large, le flot qui accourt
Que semble rythmer le ressac
Qui semble nous dire «Amour»
C'est la douce chanson du lac
Qui monte des vieilles pierres
Dormant tout au fond du lac
Tel un antique cimetière.
Mais c'est aussi la chanson
D'une existence nouvelle
Orientée vers l'horizon
Vers l'aube d'une vie plus belle...*

POUR LE LAC

*Pour agrandir son lit, il a pris trois villages,
De ces hameaux obscurs, vieillissants et boueux
Qu'ont déserté les fils pour de puissants mirages
Alors que sont restés les vieux aux derniers feux.*

*Pour agrandir son lit, il a pris maints herbages
Où, paissaient les troupeaux paisibles et nombreux.
Il a pris les sentiers où les lourds attelages
Ramenaient à la ferme un fardeau fructueux.*

*Il installe ses eaux de saisons en années,
Noyant les lieux anciens où tant de destinées
Humblement ont passé la suite de leur âge,*

*Rayant le souvenir de ces jours de labeur,
D'entraide et d'amitié, de joie et de douleur
De trois simples clochers nichés en leur bocage.*

Madeleine GUEFFIER

